



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Laboratoires

Question écrite n° 36279

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à Mme le ministre délégué auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la santé et de la famille, si la France prendra une initiative pour qu'à l'échelon européen soit adoptée une réglementation analogue à l'« Orphaning Act » adoptée par les États-Unis, qui permettra aux firmes pharmaceutiques de disposer de modalités particulières de financement en vue du développement des médicaments dits « orphelins » qui sont destinés au diagnostic, au traitement ou à la prévention de maladies rares pour lesquelles le coût de recherche n'est pas compensé par les revenus de la commercialisation.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36279

Rubrique : Pharmacie

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 545